

## « L'instinct de foi » (sensus fidei) dans l'Eglise

Un débat s'est instauré entre les auteurs du livre « L'ÉGLISE ET LA CONTRACEPTION, L'URGENCE D'UN CHANGEMENT » et la Commission doctrinale de la Conférence des évêques de France, dont il est rendu compte sur notre site internet. Le 19 mars 2007, à l'issue d'une réunion du Conseil d'Administration de CONFRONTATIONS Hervé Legrand, dominicain et théologien ecclésiologue bien connu, a apporté un éclairage fort utile à la question posée par la Commission relative au sensus fidei. Cet exposé permet de mieux situer les rôles et responsabilités respectifs du magistère et des laïcs, notamment des intellectuels chrétiens

### ***Lumen gentium***

Qu'est-ce qu'entend par sensus fidei la constitution dogmatique sur l'Église de Vatican II, qu'on appelle « Lumen gentium » ?

Le numéro 12 dit ceci : *La collectivité des fidèles* – le mot latin est « universitas fidelium » – c'est-à-dire tous les fidèles, *ayant l'onction qui vient de l'Esprit Saint* – on renvoie à la première épître de Jean (2, 20 et 27) – *ne peut se tromper dans la foi*.<sup>1</sup> *Ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste par le moyen du sens surnaturel de la foi, –en latin« supernaturali sensus fidei » – qui est celui du peuple tout entier* – Une nouvelle fois Universitas fidelium, tous les fidèles sans exception – *lorsque, des évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs, elle (l'Église) apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel*. On passe ici de sensus à consensus.

Ce qui est vraiment clair dans ce texte, c'est que tous les fidèles du Christ, y compris les ministres qui sont porteurs du magistère, sont bénéficiaires de la foi. L'attitude du Pape, des évêques, de nous-mêmes vis à vis de la foi est identique : l'obéissance à la foi concerne le Pape, les évêques, les théologiens, les prêtres, les religieux, comme nous tous. Tous ensemble nous sommes bénéficiaires d'une attestation vivante, qui peut nous permettre *une pénétration toujours plus profonde dans la foi et d'une figuration active de la vie chrétienne*.

---

<sup>1</sup> Cette formulation négative est typique de tout énoncé catholique sur l'infaillibilité. L'infaillibilité est un concept négatif, c'est-à-dire absence d'erreur, mais ne signifie pas qu'il s'agit de la meilleure formulation possible, la plus opportune, non révisable.

## ***Une tradition attestée au cours des siècles***

Ceci renvoie à quelque chose d'absolument traditionnel développé par Vincent de Lérans (abbé là-bas dans la première moitié du cinquième siècle), qui est cité dans ce contexte. Il dit que la règle de la foi, c'est ce qui a été cru par tous, toujours et partout. Cette même persuasion de corrélation entre la foi de toute l'Église, à travers le temps, à travers l'espace, à travers tous les membres de l'Église se retrouve chez Thomas d'Aquin. Ce dernier dit ceci, en commentant le Credo : *l'Église, dans son universalité, ne peut pas se tromper, gouvernée qu'elle est par l'Esprit Saint qui est l'Esprit de vérité.* Et il ajoute : *il est donc inexact de dire que nous croyons en l'Église.* Nous croyons l'Église, ce qui est tout à fait autre chose. Il spécifie : *c'est bien mieux de dire tout simplement que je crois la Sainte Église Catholique.* Je crois qu'elle est catholique, mais je ne crois pas en l'Église. Je ne crois qu'en Dieu.

Au 19<sup>ème</sup> siècle. Moehler<sup>2</sup> écrit ceci, toujours à propos de cette corrélation organique entre tradition vivante et sens de la foi : *la Tradition, c'est l'expression de l'Esprit Saint qui anime la collectivité des fidèles.* Toujours le même concept développé par Lumen Gentium (tous les chrétiens sans exception), par saint Thomas d'Aquin (toute l'Église sans exception). Pour Moehler la collectivité des fidèles traverse tous les temps, vit dans chaque moment, et *l'Esprit de Dieu qui gouverne l'Église enfante donc dans le chrétien un instinct qui le conduit à toute vraie doctrine.* C'est un sens qui est propre au chrétien, et il se perpétue par l'éducation, mais ne peut être envisagé sans son contenu. Bien mieux, il est constitué autour du contenu et par lui, de telle sorte qu'on peut parler d'un *sens accompli.*

Ce qui est capital, c'est le contenu, qui s'impose à tous les sujets, y compris le Pape, les évêques, les théologiens... Le **sens de la foi** est le propre de toute l'Église, de tous ses membres ensemble. C'est semble-t-il une évidence pour Lumen Gentium.

## ***L'assemblée eucharistique, lieu de réception de la foi***

C'est aussi ce qu'on peut vérifier dans sa réception : quand les représentants de l'Église catholique et de l'Église orthodoxe se rencontrent à Munich en 1982, ils disent ceci ensemble – très intéressant – au sujet de l'évêque : *la fonction de l'évêque, donc y compris sa fonction magistérielle, est étroitement liée à l'assemblée eucharistique qu'il préside. **L'évêque est aussi celui qui reçoit de son Église, fidèle à la Tradition, cette parole qu'il transmet.***

Autrement dit le schéma selon lequel –cela rappelle le souvenir de catéchismes ultramontains – la foi, confiée aux 12, puis aux évêques, qui transmettent à leur tour par l'imposition des mains à quelques uns, est un schéma qui n'est pas correct. L'adhésion à la foi, c'est l'adhésion à la foi transmise aux saints, c'est à dire aux

---

<sup>2</sup> Théologien catholique ecclésiologue allemand de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle

chrétiens, une fois pour toutes, et non pas à ce qui est exprimé par le magistère en tant que tel. Et donc nous ne croyons pas en l'Église, mais nous croyons en Dieu, et nous croyons l'Église. Cette doctrine, on le voit, est immuable au quatrième siècle, au XIIIème, au XIXème, et elle est reprises par Vatican II.

### ***La voie synode, lieu d'élaboration du consensus fidelium***

Le *sensus fidei* n'est pas la propriété ni le propre du magistère : il s'exprime de façon privilégiée par voie synodale ou conciliaire. Il appartient propre à tous les chrétiens à travers l'espace, à travers le temps, ce qui signifie naturellement le renvoi à une pratique ecclésiale, qui se rapproche non pas de la démocratie, ni des sondages d'opinion, mais qui s'appelle la **synodalité**.

Il ne faut pas confondre synodalité et démocratie : dans le domaine de la vérité, on sait que la vérité est le plus souvent portée par des minorités. La vérité s'oppose très souvent au sens commun. Que ce soit dans l'espace scientifique, ou dans celui de l'esthétique si vérité il y a, celle-ci s'impose souvent contre la majorité. Il en va de même dans le domaine religieux : nous en avons eu un exemple extrêmement malheureux chez nos frères luthériens en Allemagne, qui à 83% de majorité, dans des synodes librement tenus, ont adopté le paragraphe aryen pour la vie de leurs Églises. Cela revenait à renier le baptême puisque ce paragraphe aryen excluait de toute responsabilité dans l'Église toute personne ayant du sang juif ! De là est née l'Église confessante, avec K. Barth, Bonhoeffer et d'autres, qui ont dit non ! La vérité n'est pas de l'ordre de la démocratie, de la majorité des points de vue. Le populisme et la vérité sont deux choses assez éloignées l'une de l'autre.

la synodalité ne relève donc pas de la démocratie. L'espace ecclésial est un espace structuré, comme tout espace social Il y a, en termes sociologiques et séculiers, une répartition sociale du travail. Mais ce n'est pas parce que ce vocabulaire est séculier qu'il ne dit pas une réalité. Les affirmations théologiques que l'ensemble des dons de l'Esprit ne se trouve que dans l'ensemble de l'Église, que nous sommes un corps unique avec des membres divers signifie qu'il y a des fonctions différentes dans l'Église, des charges, des ministères différents. Un pape n'est pas forcément un bon théologien, un très bon théologien ne fait pas forcément un très bon pape. Il y a une diversification sociale dans l'Église comme dans la société, et elle est extrêmement heureuse.

### ***Newman et la querelle arienne***

La querelle arienne des IV<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> siècle en donne un bon exemple que Newman a bien étudié, et c'est à cette occasion qu'il est devenu catholique. Il a alors affirmé « ***qu'aucune portion de l'Église ne peut être négligée sans imprudence lorsqu'il s'agit d'exprimer la foi. Quand bien même le laïcat ne ferait que refléter, faire écho au clergé en matière de foi, il y aurait néanmoins dans la conspiration des***

*pasteurs et des fidèles quelque chose de plus que chez les pasteurs seuls* ». Il précise que dans l'Église il y a trois pôles : un pôle épiscopal, un pôle théologique, et un pôle populaire, et il rappelle, pour appuyer l'idée qu'on ne peut négliger sans imprudence aucune portion de l'Église, que la majorité numérique des évêques étaient alors ariens ! Les oreilles des fidèles étaient plus pures que les cœurs des évêques... Et Newman dit : « *je vois dans l'histoire de l'arianisme l'exemple type d'un état de l'Église où nous devons nous tourner vers les fidèles pour savoir quelle est la tradition apostolique.* » Ce sont des thèses parfaitement catholiques, mais dont nous avons oublié quelque peu l'équilibre quand nous ne nous souvenons plus que nous croyons l'Église apostolique, comme le dit notre credo, et que nous attribuons cette qualité exclusivement aux évêques apostoliques,.

Newman souligne que chacun des trois pôles doivent être respectés. Si l'on n'attribue de pertinence qu'au pôle populaire, on tombera bien vite dans la superstition. Si les théologiens n'écoutent ni les évêques ni le peuple, on tombera rapidement dans le rationalisme. Et si les évêques n'écoutent ni les théologiens ni le peuple, on aura alors un régime de type tzariste.

Ce sont des propos vraiment pertinents, qui illustrent l'axiome théologique que c'est dans une commune délibération autour des questions conflictuelles qu'un discernement peut se faire, dans le cadre d'un synode par exemple. Mais le synode n'a pas pour critère la majorité de ceux qui le constituent. Et un synode est lié par l'obéissance à la Tradition. Un concile général ou œcuménique commence toujours par l'affirmation de la réception de tous les conciles précédents, Un pape, une fois qu'il a approuvé un concile, la papauté peut être l'interprète d'un concile œcuménique, mais ne peut pas le changer.

Le *sensus fidei* est clairement défini par *Lumen Gentium* et concerne tous les chrétiens. Ce dont on peut parler dans les synodes, c'est de *consensus fidelium*, c'est-à-dire de consensus entre les évêques, les théologiens, le pape, les fidèles... Mais dans les deux cas, ça concerne l'absence d'erreur dans le domaine de la foi et des mœurs.

### ***Un mot dont le sens a évolué : mores (mœurs)***

Cette expression a une histoire qui est fort intéressante pour nous. Les mores, les mœurs, n'ont pas grand chose à voir avec la morale au sens courant de ce mot. Les mores, ce sont les coutumes institutionnelles, liturgiques, juridiques, etc, qui forment l'ethos fondamental de la communauté.

Ce n'est qu'à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle qu'on va comprendre « mores » comme étant « la morale ». C'est très récent.

*Sensus fidei*, c'est ce à quoi nous sommes ou devons être obéissants, cela nous est transmis, et tous nous en sommes porteurs.

Le consensus fidelium est à vérifier en cas de conflits, ou devant la nécessité de nouvelles interprétations. On ne peut pas exclure que l'histoire pose des questions nouvelles, notamment suite aux progrès de la science : on a parlé par exemple du péché originel au Concile de Trente dans l'ignorance des découvertes ultérieures de la paléontologie. Le champ de l'infaillibilité est très délimité et ne va pas au-delà des limites de la révélation.

### ***Les rapports entre laïcs et magistère, selon Lumen Gentium***

Le paragraphe 37 de Lumen Gentium traite des rapports entre laïcs et magistère des évêques. Il n'est quasiment jamais repris, jamais commenté. Il ne faut pas s'arrêter à la vétusté du vocabulaire, qui date de 45 ans. « *De ce commerce familial entre laïcs et pasteurs il faut attendre pour l'Église toutes sortes de biens : par là en effet s'affirme chez les laïcs le sens de leur responsabilité propre, leur ardeur s'entretient et les forces des laïcs viennent plus facilement s'associer à l'action des pasteurs. **Ceux-ci, avec l'aide de l'expérience des laïcs, sont mis en état de juger plus distinctement et plus exactement en matière spirituelle aussi bien que temporelle, et c'est toute l'Église qui pourra ainsi, renforcée par tous ses membres, remplir plus efficacement sa mission pour la vie du monde.*** »

Naturellement ceci n'est qu'un axiome. La question est de savoir comment ça s'articule. Il y a une manière de refuser l'articulation : concevoir la recherche de la vérité sur le mode monarchique, certes tempéré de conseils. Il y a beaucoup de conseils dans notre Église. Mais si les fidèles n'ont pas de possibilités structurelles pour s'exprimer, à ce moment là le paragraphe 37 de Lumen Gentium reste au niveau du discours.

Ce qui est intéressant, c'est ce qui peut se faire dans la pratique. Il est évident que des gens qui sont tous célibataires n'ont pas le même point de vue sur la vie affective que des gens mariés. Mais si c'est l'*universitas fidelium* d'une part, et d'autre part le *consensus fidelium* qui doivent en juger, laisser l'exclusivité sans contestation possible à une portion – je reprends le terme employé par Newman – de l'Église d'en décider pose question à tout chrétien, qu'il soit théologien ou pas.

La parole de Dieu est toujours pour nous à interpréter. Il n'est pas possible de ne pas interpréter, avec son propre capital culturel, avec l'historicité qui est la nôtre, et avec les risques que cela comporte. D'où la nécessité des structures synodales, pour qu'il y ait des corrections mutuelles, pour qu'un point de vue ne devienne pas **le** point de vue. Mais si nous nous écoutons les uns les autres...

J'ai un exemple simple. Je me suis demandé pourquoi les femmes ne peuvent pas être ordonnées. Pourquoi donc ? C'est en fait un problème culturel, et parce qu'il est culturel il est théologique. Ce n'est pas un problème dogmatique. Il n'est pas pensable que Jésus se soit prononcé sur cette question. Ou bien que l'enseignement de la Genèse ait réglé la question. Je ne dis pas qu'il faille ordonner des femmes

partout, ou que c'est une injustice historique qu'elles n'aient pas pu l'être. La question est autre : comment être chrétien dans une société où l'androcentrisme s'est effondré, où hommes et femmes se considèrent de plus en plus comme partenaires, où la différence entre les deux reste néanmoins mystérieuse ? Cette différence serait sans doute précieuse pour la communauté chrétienne, précieuse pour la compréhension de l'Évangile, précieuse pour la représentation du Christ.

### ***Décalages entre Constitutions conciliaires***

Ce serait trop beau si ce gros livre – les Actes du Concile Vatican II – était comme une encyclique, écrit par une personne unique, qui manifesterait une homogénéité de conceptualité et de réflexion. Mais ce n'est pas le cas. La constitution dogmatique sur l'Église **Lumen Gentium** fondée sur la tradition la mieux assurée est fortement décalée par rapport à ce que dit la Constitution dogmatique sur la Révélation, **Dei Verbum**. Le schéma de Dei Verbum, en reprenant la terminologie bourdieusienne, conçoit la révélation et sa communication de manière assez particulière. Si nous n'obéissons qu'à la parole de Dieu, c'est son contenu qui demande obéissance de tous, évêques et pape y compris, l'obéissance au magistère étant beaucoup plus secondaire : *le Concile et le Magistère ont une attitude **passive** à l'égard de Dieu, ce qui est normal. Il concerne tout chrétien qui doit être obéissant au contenu qui se propose à nous. Il y a d'ailleurs un très beau texte au début de Dei Verbum, qui parle de la révélation comme d'un dialogue avec des amis. Mais Dei Verbum parle ensuite d'attitude **active** à l'égard des clercs et des fidèles. Dans ce modèle cybernétique la circulation de l'information est tout à fait originale, parce qu'elle est en sens unique : la transmission de la révélation ne reçoit rien, ni du milieu environnant, ni de la mémoire du groupe, ni de l'expérience que le groupe fait de cette Parole. C'est un circuit sans feed back, fermé sur son propre fonctionnement. Tout est dans l'influx-source, sans aucune correction possible en cours de route pour la diffusion du Message.*

Les fidèles sont clairement distingués de la hiérarchie par Dei Verbum. Tout au long de la Constitution le terme « fidèles » est employé 8 fois au sens de croyants, 5 fois au sens de fils de l'Église, dans un contexte où le croyant est l'objet de l'action de la hiérarchie, ou bien sujet de devoirs. Il est *nourri, instruit, informé, exhorté, on l'appelle à garder, à pratiquer, à étudier, à professer, à lire, à recevoir la foi et l'Écriture.* Que font les évêques ? Il faut traduire pour ces fidèles le texte, leur *communiquer les richesses immenses de la Parole de Dieu.*

On note donc combien le chrétien ordinaire est *appelé à écouter et à consentir à l'initiative et à l'action normative des responsables institués.* Il est **assujetti** à l'action magistérielle.

Il n'y a donc pas d'homogénéité réelle entre Lumen Gentium et Dei Verbum. Les connotations sociales de Dei Verbum à propos du sujet actif et du sujet passif

déterminent des rôles. L'autorité pédagogique légitime détentrice du capital et du pouvoir de décision, a comme tâche l'inculcation d'une dépendance soumise à son propre endroit.

Ceci est la face institutionnelle d'un processus culturel qui rend superflue l'imposition autoritaire. C'est plus subtil : le travail spécifique du fidèle se voit décrit selon une logique d'accueil, d'écoute et de disponibilité à l'égard de l'action transcendante, de l'illumination, et la rectitude des attitudes dans l'acceptation des interprétations autorisées. C'est ce qu'on lit dans *Dei Verbum*.

Autrement dit l'auditeur de la Parole de Dieu, dont le relais est l'épiscopat, est mis dans une posture de reconnaissance individuelle, et pas dans une situation de communication et d'échange.

Ce qui est grave ici, et semble-t-il contradictoire avec *Lumen Gentium* et la grande tradition, c'est que par-là même notre expérience culturelle, notre capital sémantique, selon ce schéma transitif, comme si nous étions des oies qu'on pouvait gaver, ne jouent aucun rôle dans la rectitude de mon jugement de croyant. La conséquence est claire : la Parole de Dieu fonctionnerait comme un message autonome, sans relation explicite tant avec l'histoire qu'avec la société où elle parle. Elle serait entièrement perçue comme venant d'ailleurs, et les laïcs se verraient attribués exclusivement une fonction réceptrice de la Parole instituée : une position d'élève et d'apprenti besogneux du message qui leur est traduit par les clercs.

### ***Dei Verbum : une communication exclusive du haut vers le bas***

*Dei Verbum* ne se contente pas de parler des chrétiens face à la révélation, mais parle de la distribution des tâches entre chaque échelon. Chacun est juridiquement dépendant de ce qui le précède dans la transmission de la révélation. C'est ce modèle sans feed back de dépendance religieuse et juridique, où l'initiative est seulement du côté de la hiérarchie, qui paraît en contradiction avec *Lumen Gentium*. Dieu se révèle, le Magistère prend ensuite le relais, celui-ci commande aux exégètes et aux théologiens, qui à leur tour commandent aux catéchètes et au peuple de Dieu, avec des schémas récurrents de haut et de bas. La contradiction ne se trouve pas dans la conception de la Révélation, mais c'est lorsqu'on arrive au processus d'accès à la vérité au sein de l'Église que les problèmes se posent, où l'on repère une contradiction entre ce qu'on appelle *sensus fidei* dans *Lumen Gentium* 37, et la description qu'on trouve dans *Dei Verbum* de cette cascade de relais sans feed back.

### ***Une conséquence : des prises de position magistérielles quelque fois hasardeuses***

Or il se peut que de temps en temps – nous en avons une conscience historique d'un siècle à un siècle et demi – qu'il y ait des choses qui sont pour le moins surprenantes dans les prises de position magistérielles.

Par exemple Saint Pie X, en 1909, demande avec force que les catholiques croient qu'Ève est effectivement sortie de la côte d'Adam : *nous déclarons et ordonnons expressément que tous sont tenus en conscience d'obéir aux décisions de la Commission Biblique Pontificale, et que tous ceux qui par leurs paroles et leurs écrits attaqueront ces décisions se chargeront la conscience d'une faute grave*. S'il y avait eu des possibilités de feed back, de telles choses ne seraient pas arrivées. La hiérarchie peut surestimer sa propre compétence, comme si son mandat religieux lui permettait de se prononcer sur la science. La conscience que l'autorité magistérielle a des limites dans son infaillibilité est de fait assez récente.

Le Cardinal Mazella, à la même époque, retournait à ceux qui objectaient par la preuve de l'évolution des espèces apportée par les fossiles : *Dieu n'a-t-il pas le pouvoir de créer les fossiles à l'état de fossiles ?* L'histoire est toujours instructive. Nous voyons très clairement ce qui s'est passé au début du siècle dernier, mais nous voyons probablement moins clair sur les débats d'aujourd'hui, à cause de notre implication.

## **Conclusion**

Ces propos ont rapport avec l'aventure qui est arrivée aux auteurs de l'ouvrage : « l'Église et la contraception : l'urgence d'un changement ». J'ai essayé de vous aider à bien voir dans quelle situation intellectuelle et théologique – les situations culturelles relèvent naturellement de la théologie – nous nous trouvons, et dans quelle situation de fonctionnement ecclésial nous nous situons. C'est le paysage dans lequel se déroule cette aventure.

Et il faut sans doute ne pas laisser s'enterrer la question. Déjà ce serait un affaissement de notre position croyante : dans l'universitas fidelium nous avons notre responsabilité, et le droit canon précise à propos des intellectuels, qu'ils ont le droit et même le devoir de s'exprimer. S'il n'y a aucune réaction, là il y aurait une responsabilité.

En conclusion Blaise Ollivier, président de CONFRONTATIONS, s'interroge : « y a-t-il une tactique recevable pour limiter la prétention magistérielle ? On pourrait par exemple, comme l'a fait Hervé Legrand, mettre en lumière qu'il y a des textes très officiels, qui manquant d'homogénéité, entrouvrent des décalages, et que c'est à l'intérieur de ces décalages que peuvent se produire des basculements. C'est en étant mieux conscient de ces décalages qu'on acquiert de la modestie, et qu'on peut entrer dans une recherche où chacun accepte de limiter ses prétentions.